

APPEL POUR UN RENOUVEAU DEMOCRATIQUE AU TOGO : LE GRAND PARDON

Par
Édem Kodjo
(Appel lancé en novembre 1990)

Le monde bouge. Partout les peuples aspirent davantage que par le passé à des sociétés renouvelées où la démocratie et la justice sociale doivent se conjuguer pour asseoir un développement authentique. En témoigne l'Afrique traversée de courants qui portent ses fils et ses filles à revendiquer partout l'émergence d'États de droit.

Le Togo, notre pays, jadis à l'avant-garde des nations africaines, ne peut durablement rester hors du champ de la liberté et de l'espace de la démocratie où son peuple entend désormais se situer.

Le moment est venu pour le peuple togolais de définir les conditions d'un nouveau et les orientations qui doivent le guider vers un avenir meilleur. L'ère des solutions opaques, des démarches obliques, du contournement de la réalité est révolue. L'heure du changement radical de cap a sonné. Le temps de la transparence est arrivé.

En tant que Togolais, nous saluons avec chaleur l'avènement de la liberté en Afrique après trente années d'indépendance. Nous souhaitons avec force l'élargissement au plus vite de l'espace de la démocratie et de l'État de droit à tous les horizons du continent africain.

Il est heureux que les peuples d'Afrique se soient déterminés à lutter pour que le monolithisme et le monopartisme disparaissent à jamais de nos esprits, de nos pratiques et de nos habitudes. De la même manière, convient-il d'accueillir avec satisfaction l'entrée de notre pays dans l'ère démocratique.

En annonçant le 30 octobre la décision d'ouverture du jeu politique lors de l'installation de la Commission constitutionnelle ; le chef de l'État a judicieusement donné le coup d'envoi d'un processus que le peuple togolais attendait depuis longtemps.

Mais, nous ne sommes qu'au début d'un long cheminement qui doit conduire notre société à la réconciliation avec elle-même.

Point n'est besoin ici de revenir sur l'histoire glorieuse de notre pays à travers les vicissitudes de la lutte pour l'indépendance, les souffrances endurées par le peuple pour que s'affirme notre souveraineté, les sacrifices assumés par l'ensemble de la population afin que le Togo émerge comme acteur respecté sur le plan africain et international.

Aujourd'hui, le temps presse et nous devons envisager l'avenir dans la sérénité. Cependant, une analyse lucide du passé récent de notre pays laisse entrevoir que nous évoluons depuis près d'un quart de siècle dans une société politiquement bloquée. Et, tant que les facteurs de blocage n'auront pas été courageusement identifiés et correctement levés, nous resterons dans l'impasse, impasse marquée par la persistance d'une approche partisane de la réalité nationale.

À l'origine de ce blocage, se trouve sans conteste l'irruption de la violence dans la vie politique de notre pays depuis l'indépendance. Elle culminera le 13 janvier 1963 avec les événements qui ont coûté la vie à Sylvanus Olympio, le père de l'indépendance. Depuis lors, ils se sont consolidés faisant de notre pays une société bloquée.

Dans ces conditions, toutes les tentatives de construction d'une communauté nationale conviviale ont échoué en grande partie à cause du drame du 13 janvier 1963. Parce que le jeu politique national a été sous-tendu par deux volontés antagonistes : l'une cherchant à venger la mort du père de l'indépendance en punissant les auteurs ; l'autre visant à justifier cet acte, à le magnifier, quitte à se servir de l'appareil d'État comme bouclier contre quiconque ne partagerait pas cette option.

Ainsi, sous l'apparence de la quiétude et de la sécurité, les deux dernières décennies de la vie politique nationale ont été marquées par des tensions de toutes sortes : au maintien du système monolithique, a répondu la tentative de renversement du pouvoir par la force. Le recours à la violence comme moyen d'expression politique a eu des conséquences douloureuses pour les uns et les autres.

Il est temps de dépasser les événements tragiques qui ont marqué la vie de notre pays. Le traumatisme du 13 janvier 1963 doit être surmonté. Il importe plus que jamais de transcender les animosités et les haines qui en ont résulté, de dissiper la crainte et le mépris qui en ont découlé. Farouchement attaché au Togo qu'il avait conduit à l'indépendance dans l'honneur et la dignité, le Président Sylvanus Olympio dans sa dernière demeure ne nous dénierait ni le droit ni le devoir de refuser que le sang qu'il a versé soit un objet permanent de discorde entre ses compatriotes.

L'heure est enfin venue de réaliser le Grand Pardon.

Nous en appelons au patriotisme de tous les Togolais. Qu'ils comprennent qu'il n'existe pas de douleur ni de souffrance qui résiste indéfiniment au temps, que près de trente ans après les dramatiques événements de 1963, l'heure a sonné de tendre les uns vers les autres les paumes ouvertes de la réconciliation.

Nous demandons au Gouvernement, et particulièrement au Président de la République d'admettre qu'en dépit des déclarations officielles, la réconciliation n'a jamais été effective dans notre pays. En conséquence, nous adjurons le chef de l'État de tout mettre en œuvre pour qu'intervienne au plus vite une véritable union et réconciliation entre les enfants du Togo.

Pour ce faire, il doit se surpasser et faire les premiers pas en proclamant une amnistie générale pour tous les délits politiques y compris ceux qui se sont traduits par un recours à la violence.

L'amnistie est une mesure qui requiert la résolution dans la pensée et le courage dans l'action. Elle est un préalable à toute réconciliation véritable. Étendue à tous les faits et gestes d'opposition politique depuis 1963, cet acte d'apaisement est indispensable pour sceller la réconciliation et ramener au bercail les fils proscrits de la Nation.

Nous lançons un appel pressant aux autorités religieuses, aux notabilités connues pour leur rigueur morale et leur probité intellectuelle. Qu'elles prennent avec l'aide de tous, une initiative solennelle pour négocier et sceller la vraie réconciliation, enlevant ainsi l'obstacle majeur sur la voie de l'unité nationale.

Nul doute qu'en l'absence du Grand Pardon, les autorités actuelles, hantées par une vengeance aux mille visages, continueront de vivre comme dans un camp retranché et que l'opposition toujours vivace campera elle aussi sur ses positions.

Nous souhaitons que cela change. Le Chef de l'État actuel doit être assuré de façon solennelle qu'aucun compte ne sera demandé à quiconque pour la violence politique passée. En retour, nous exigeons la réhabilitation de la Première République Togolaise, incarnée par le Président Sylvanus Olympio et les compagnons de l'Indépendance.

La Nation entière sera garante de ce consensus qui sera solennellement proclamé à la face de l'Afrique et du monde.

La réhabilitation de la personne et du régime de Sylvanus Olympio est indispensable pour surmonter le second facteur de blocage de la société togolaise que constitue la réécriture qui est faite de l'histoire de notre pays.

Le Grand Pardon ne peut se concevoir sans la nécessaire réhabilitation de l'histoire passée. Un consensus national doit reconnaître les mérites de ceux qui nous ont précédés. C'est-à-dire, les artisans de l'indépendance, qui avaient consenti des sacrifices pour qu'en Afrique sous influence française, le Togo, notre pays, fût le premier à se prononcer pour l'accession à la souveraineté internationale pleine et entière ; eux qui avaient la charge de conduire les destins de la Patrie Togolaise dans le concert des Nations.

Loin d'être parfaits, ils avaient commis des erreurs, parfois graves, qui étaient inhérentes aux tâtonnements inévitables dans toute jeune Nation. Néanmoins, ils avaient incarné le Togo et fait montre de courage, de vaillance, d'abnégation, de lucidité. Leur œuvre reste éminemment positive.

Aussi la nation toute entière se doit de l'établir et de la reconnaître comme partie inaliénable d'un passé à sauvegarder et à chérir.

Depuis 1963, et plus particulièrement dès l'avènement en 1967 du président Gnassingbé Eyadema, une vision totalement manichéenne du passé historique du pays a été imposée. Avant 1963, c'était la terreur, la désolation, la mort. Après 1963 et surtout après 1967, c'est la paix, la tranquillité, la prospérité.

Point n'est besoin d'être un chantre des anciens partis pour constater l'inadéquation de cette vision partielle et partisane de l'histoire de notre pays. Primaire et inutile, elle attise les rancœurs, accroît les frustrations et accentue le sentiment d'injustice, oublieuse qu'elle est que l'histoire est un fleuve tranquille et intarissable. Chaque génération comme tout régime qui passe n'en est qu'un affluent. Aucun ne saurait s'ériger en source. Le pays ne commence avec aucun régime particulier et ne s'arrête pas parce qu'un nouveau cours débute.

Présenter tout ce qui advint avant 1967 comme négatif est aussi sommaire que condamner cent pour cent le régime qui préside depuis 1967 aux destinées du Togo. Aucun régime n'est totalement mauvais, ni entièrement bon. Chacun recèle du bon et du moins bon.

À sa création, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) s'est assigné comme objectif prioritaire la réconciliation de tous les Togolais. Il s'y est essayé effectivement à ses premières heures. Mais, très vite, il fallut se rendre à l'évidence.

Lorsque vingt ans après la création du RPT, l'anathème frappe toujours le passé présenté comme un repoussoir, que l'on réveille les vieilles rancœurs, que le multipartisme est écarté au Conseil National du Parti, le 27 mai 1990, au nom de querelles intestines supposées vivaces par la faute des régimes pluralistes d'antan, on persiste dans la manipulation de l'histoire, manipulation qui pèse dangereusement sur le destin national. Le temps est venu de briser ce carcan et de rétablir les faits.

La réhabilitation est un acte de courage politique qu'il faut poser avec force et conduire sans faiblesse et sans défaillance jusqu'à son terme. Elle doit s'étendre à l'enseignement de l'histoire. Elle ne saurait négliger de considérer les symboles qui fondent toute nation.

Dans notre cas, la date du 27 avril et l'hymne national de l'Indépendance (« Terre de nos aïeux ») doivent être rétablis. Les hauts faits et gestes héroïques qui jalonnent l'histoire nationale doivent être ressuscités et immortalisés. Même la date du 13 janvier, magnifiée par les uns, exécrée par les autres, doit retrouver sa signification : Journée de recueillement et du Grand Pardon, elle peut devenir la fête de la Réconciliation nationale.

Les statues dressées et les fresques peintes ne sauraient ne pas se référer à la mémoire de ceux qui ont contribué à façonner le devenir de la Nation.

Nous allons plus loin et estimons qu'il était nécessaire de rétablir la mémoire de Président Nicolas Grunitzky. Nous pensons qu'il doit en être de même du Président Kleber Dadjo, même si ce dernier n'est demeuré à la tête de l'État que trois mois, en tant que Président du Comité de Réconciliation Nationale.

Nous devons apprendre à honorer nos personnalités dès lors que, régulièrement désignées, elles ont assumé de hautes fonctions à la tête de l'État ou dans la société. C'est dans cette perspective qu'une juste évaluation du système s'impose.

Loin de nous l'intention de chercher à glorifier le régime actuel. Nous connaissons les méfaits de l'auto-proclamation et de l'autosatisfaction de notre pays. Mais, toutes les vérités doivent être dites dans le but d'exorciser une fois pour toute, les fantasmes de notre société. En ce sens, il n'y a pas eu que du négatif sous la présidence du Général Gnassingbé.

Certes, le système actuel est fondé sur la force, le déni du droit et l'étouffement des libertés mais, il faut reconnaître que, durant vingt trois années, notre pays a quand même subsisté réalisant quelque progrès et, rien n'est perdu, du moment que, grâce à l'ouverture qui vient d'être assurée, nous saurons nous ressaisir et bâtir, dans la justice et l'équité, une société plus conviviale et plus fraternelle. Il convient de se surpasser en rejetant toute exclusive et toute partialité pour éviter de compliquer singulièrement la définition et la mise en œuvre du consensus que nous appelons de nos vœux.

Le dernier facteur de blocage de notre société est le tribalisme. Sous prétexte de réparer des injustices historiques qui ne sont d'ailleurs que le fruit de la colonisation, le régime actuel a consacré l'antagonisme Nord-Sud et aussi l'opposition systématique des ethnies entre elles.

Pour nous, tous les Togolais sont des frères égaux en droits et en devoirs. Aucune ethnie et aucune région ne saurait se prévaloir d'aucun privilège.

Notre grande espérance est de voir tous les Togolais se réconcilier les uns avec les autres au sein d'une seule et unique nation. Il faut que l'hydre du régionalisme disparaisse au profit d'un nationalisme intelligent et d'un panafricanisme rationalisé. Pour ce qui nous concerne, nous ne donnerons jamais notre aval à une formation politique qui ne serait pas résolument national. Nous dirons toujours non à un parti tribal, non à toute organisation ethnocentrique du pouvoir, non à la division des fils et des filles de notre pays.

Mais, quel avenir pour le Togo et les Togolais ? Comment l'envisager ? Comment reconstruire moralement une nation longtemps tenue par la contrainte aussi bien que par la peur et qui semblait jusqu'à présent gagnée par la résignation ?

Les événements du 5 octobre méritent réflexion. Le Peuple Togolais doit faire le serment solennel de ne plus jamais accepter la dictature, de ne plus jamais cautionner l'exercice solitaire du pouvoir. Car, il est une vérité historique et une loi de la sociologie politique, à savoir que « le pouvoir absolu corrompt absolument ». La Loi fondamentale doit tempérer le pouvoir gouvernemental et la démocratie multipartite doit triompher de l'absolutisme.

Se proclamer aujourd'hui, partisan du multipartisme, c'est aller dans le sens de l'histoire et du développement politique. Le Togo, notre pays, ne pouvait échapper au mouvement mondial de libération des systèmes politiques. Quelle que soit la nature particulière du vécu historique de notre peuple, son droit à la liberté et à la démocratie ne pouvait être discuté.

Nous nous réjouissons que le pluralisme politique fondé sur le multipartisme ait triomphé et que des mesures aient été prises pour doter notre pays d'une loi fondamentale rejetant tout monolithisme.

Mais, la démarche doit être démocratique. Seul un large débat au sein des forces vives représentatives de toutes les couches nationales et de toutes les opinions peuvent conduire au libre choix démocratique.

Une Conférence nationale paraît indispensable.

Sa convocation signifiera la disparition du monolithisme, la fin du système du parti unique. Il est nécessaire que la Conférence nationale soit une instance ouverte, regroupant toutes les sensibilités nationales. La simple cooptation de représentants de certains groupes socioprofessionnels ou la désignation d'une simple Commission constitutionnelle sont des démarches qui, loin de correspondre aux aspirations démocratiques actuelles du peuple togolais, restent en deçà de l'espérance de notre société.

En effet, la participation de tous est nécessaire à la réalisation du grand dessein démocratique.

Il faut se convaincre que l'ensemble de la démarche vers la démocratie ne saurait être confisquée par le seul Parti unique. On peut regretter que la Commission constitutionnelle, installé le 30 octobre par le Président de la République, n'ait pas revêtu le caractère qu'une Conférence nationale aurait dû avoir. Pire, par la prééminence qui y est conférée aux représentants du Pouvoir actuel au détriment de nombreuses forces vives de l'intérieur comme de l'extérieur, ladite commission réduit considérablement sa portée et son dessein.

L'ouverture démocratique ne saurait être que le fruit d'un authentique dialogue réunissant tous les enfants du pays autour d'une même table pour un même idéal : le salut de la Nation. Si, comme formation politique animée par des Togolais, le RPT est partie prenante du processus de démocratisation, il ne peut, ni ne doit, en aucune façon, en contrôler le déroulement et en assurer le monopole.

C'est pour cela que le processus suivant peut être adopté en vue d'organiser une Conférence nationale qui ait des chances réelles d'aboutir à une véritable démocratisation :

1. Il est urgent qu'un Comité indépendant, formé d'hommes libres reconnus pour leur intégrité morale et leur probité intellectuelle soit constituée. Sa mission consistera à définir avec précision la tâche de la Conférence nationale, à en fixer la durée et à statuer sur la participation à ces assises.
2. Tous les Togolais sans exception, de l'intérieur et de l'extérieur, doivent avoir la possibilité et la liberté d'apporter leur contribution et faire valoir leur point de vue par une participation effective. Ce sera la preuve tangible que toutes les rancœurs sont surmontées.
3. Dans cette perspective, les associations à caractère politique doivent être autorisées avant l'ouverture solennelle de la Conférence nationale.
4. Il est indispensable que l'Amnistie générale réclamée dans le cadre du Grand Pardon intervienne comme préalable à l'organisation de la Conférence nationale.
5. La Conférence nationale doit servir de cadre à un vaste débat portant sur les questions constitutionnelles et les problèmes de politique générale qui vont déterminer l'avenir de la Nation. À cette réunion, les rancœurs du passé devront céder le pas aux considérations d'avenir. Le Grand Pardon implique cette approche. L'accent portera sur la définition des nouvelles institutions qui serviront de soubassement à l'État de droit.
6. La Conférence nationale doit envisager l'installation d'un organisme chargé du suivi des décisions et recommandations qu'elle aura adoptées.

Répondant au vœu de la Nation, le Président de la République a su donner le coup d'envoi de la démocratisation. Il lui revient maintenant de prendre l'engagement solennel de tout mettre en œuvre pour assurer le succès de cette réforme fondamentale. Il lui appartient aussi de garantir le libre jeu démocratique en évitant de privilégier ou de marginaliser qui que ce soit et en se mettant résolument au dessus de la mêlée.

C'est la raison pour laquelle la décision consistant à créer, *ex nihilo* une Commission constitutionnelle chargée de rédiger un projet de constitution, alors qu'aucun des préalables pour une véritable réconciliation n'a été considéré, est une démarche pour le moins surprenante.

Dans l'effervescence actuelle de la vie politique nationale, il importe d'éviter des procédures technocratiques qui risquent de se révéler à la fois inadaptées et inefficaces. Aucune Commission ne saurait se substituer à l'ensemble du corps politique national. Toute instance, chargée d'élaborer un projet de Constitution, doit être l'émanation de la Conférence nationale.

La Constitution démocratique à laquelle aspire le Peuple togolais ne peut être que l'aboutissement d'un processus marqué par des débats approfondis en toute transparence. Et, les membres de toute Commission chargée d'élaborer la Loi fondamentale ne peuvent rédiger la Constitution que suivant les principes indiqués, tracés et définis par la Conférence nationale. En clair, ils doivent avoir mandat de la Conférence nationale.

Le texte constitutionnel doit être explicite en ce qui concerne les libertés publiques, le multipartisme et son application concrétisée par une charte des partis, la nature du régime politique : présidentiel, semi-présidentiel ou parlementaire, la séparation des pouvoirs ainsi que les institutions qui la garantissent, en clair tous les soubassements de l'État de droit doivent être précisés en toute limpidité.

En tout état de cause, le processus conduisant à la démocratisation doit être accéléré pour répondre à la légitime impatience du Peuple. Sinon, la rupture entre les Autorités et la Nation risque d'être définitivement consommée. Il faut hâter le pas et agir pendant qu'il est encore temps.

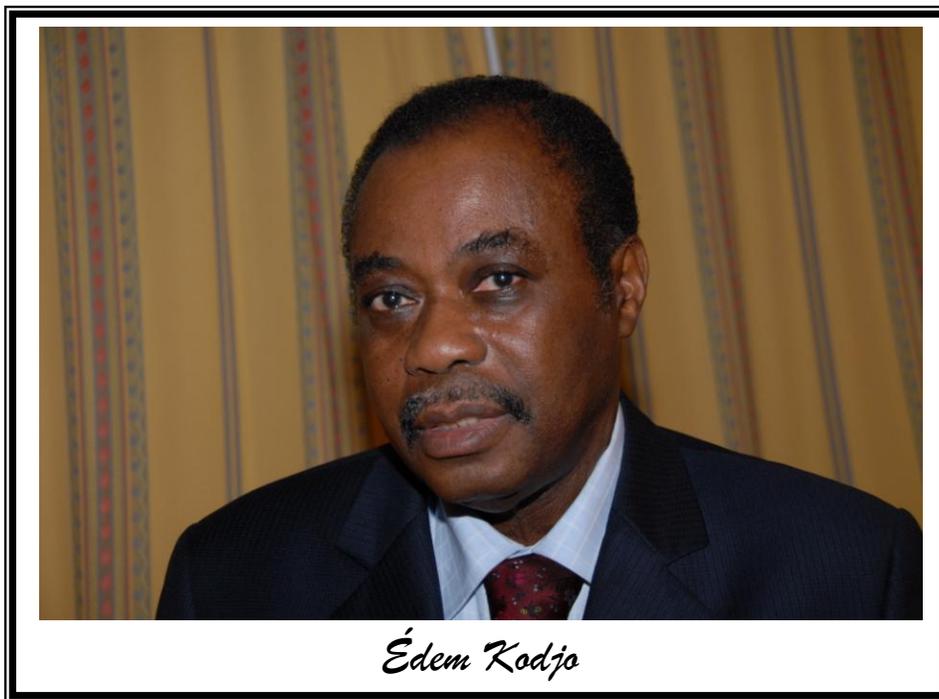
Il est également temps de rendre à la mémoire togolaise son authenticité. Le moment est venu de dépasser les fractures de notre passé récent et de réconcilier le peuple togolais avec son histoire. L'unité de notre peuple est à ce prix.

La démocratie est pour nous un impératif catégorique, une démarche qui se fait dans l'ordre et la discipline, dans le respect des institutions et dans la sauvegarde en toutes circonstances des intérêts de la Nation.

Préserver les acquis de la Nation pour mieux bâtir l'avenir est une nécessité fondamentale. C'est en sauvegardant ces acquis, c'est en préservant et en promouvant toujours et partout les intérêts de la Nation que le développement est possible.

La démocratie n'est pas une fin en soi. C'est le moyen qui nous permettra de mieux organiser ce qui demeure l'essentiel de notre objectif : le développement ; le développement intégral de l'homme, du Togolais dans son pays, en Afrique, face au monde, où dans l'amitié avec les autres peuples, nous construirons un avenir meilleur...

« Togolais, viens bâtissons la cité... »



Texte Original

Extrait du Journal Forum-Hebdo du mardi 13 novembre 1990.
Lomé (Togo)

Validé par l'auteur, Edem Kodjo.

Deuxième publication : 1^{er} juin 2010 (Initiative de : Pierre S. Adjété, Cornélius Aidam et Yao Assogba).

© Edem Kodjo, 1990 & 2010.